

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-quatrième session du Comité pour les animaux  
Genève (Suisse), 20 – 24 avril 2009

Rapports régionaux

AFRIQUE

1. Ce rapport a été préparé par Dr Khaled Zahzah en qualité de représentant de l'Afrique francophone au Comité pour les Animaux\*.

Informations Générales

2. Membres au Comité pour les Animaux: 2

Communications avec les Parties dans la Région depuis AC23

3. Toutes les Parties d'Afrique francophones ont été contactées pour les inciter à me faire parvenir leurs rapports mais seuls le Maroc, la Mauritanie et Madagascar ont répondu.

Tunisie

4. Participations aux réunions internationales et nationales:

- Réunion du Comité pour les Animaux tenue à Genève en avril 2008.
- Atelier sur l'application de la CITES tenue au mois de Décembre 2008; ce workshop était organisé conjointement par la Direction Générale des Forêts (organe de gestion de la CITES en Tunisie), l'IFAW et l'Association Nationale de développement Durable et la Conservation de la Vie Sauvage. Ont pris part à ce workshop des ONG tunisiennes des autorités de contrôle aux frontières (douanes, police, phytosanitaire, vétérinaire) et des juristes.
- Réunion au mois de décembre 2008 pour la préparation de la loi nationale CITES.
- Atelier sur la conservation des espèces marines qui devrait avoir lieu à Tunis les 24-26 février 2009 à l'occasion de l'inscription d'*Angilla anguilla* à l'Annexe II de la CITES. Ce workshop qui sera organisé par la Direction Générale des Forêts et l'IFAW et regroupera les exportateurs des anguilles, la douane, les services vétérinaires, la Direction Générale de la pêche, l'Institut des sciences et des technologies de la mer et d'autres intervenants.

---

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

- Réunion le 19 février 2009 pour la détermination du quota annuel pour l'exportation des anguilles à partir du 13 Mars 2009.

#### Le Maroc

5. Des réunions ont été provoquées par l'organe de gestion de la CITES pour l'élaboration de la loi nationale sur la CITES.

#### La Mauritanie

6. Les responsables de l'autorité de gestion de la CITES en Mauritanie ont signalé qu'ils trouvaient des difficultés à reconnaître l'identité des faucons importés car ils ne disposaient pas de lecteurs de puces électroniques.

#### Madagascar

7. Madagascar a fourni un rapport très détaillé sur les activités de l'organe de gestion de la CITES.

##### a) Mise en place des plans d'action des espèces phares:

##### i) Plan d'action crocodiles:

- l'organe de gestion dispose d'un plan d'action en conformité avec les besoins réels conciliant la valorisation et la préservation de l'espèce
- le plan d'action est basé sur une approche participative
- le plan d'action a tenu compte de la résolution Conf. 11.16
- les principales réalisations en 2008 sont:
- Mise en place du Comité de Pilotage
- Application des recommandations concernant l'élevage en Ranch de crocodiles du Nil.
- Organisation d'une table ronde avec les opérateurs de la filière crocodiles.
- Etude du conflit homme crocodiles et évaluation de la population crocodilienne.
- Etudes biologiques, écologiques et socioéconomiques sur les crocodiles dans le complexe Mahavavy-Kinkony (financement WWF)
- Suivi et amélioration du système d'approvisionnement en peaux pour les marchés artisanaux locaux.
- Mise en place des quotas d'exportation en revoyant à la baisse à 200 unités les peaux de source W selon les recommandations du Document SC doc 13.
- Opérations d'étiquetage
- Délivrance des autorisations de collecte d'œufs aux opérateurs selon leurs capacités

##### ii) Plan d'action pour la gestion des tortues:

Ayant pour rôle de superviser, coordonner, orienter, rechercher les financements et suivre la mise en œuvre du plan d'action.

##### b) Visites annuelles des centres:

Afin de procéder à la sélection des opérateurs et la distribution des quotas suivant les directives du manuel de procédures pour la gestion de la faune et de la flore sauvages de Madagascar il a

été procédé au préalable à visiter les centres . Pour plus de crédibilité et de transparence les frais de visites ont été pris en charge par des financements provenant de la Banque Mondiale ou la GTZ. A terme 14 centres ont été visités dans 4 régions.

c) Mise en place du plan d'action CITES:

En collaboration avec le Secrétariat CITES, Madagascar a établi un plan d'action pour la réforme du commerce des espèces sauvages, suite à la réalisation de la majorité des activités Madagascar n'est plus obligé de présenter l'état d'avancement de l'exécution de ce plan à chaque session conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes mais elle présente un rapport sur les études basées sur les espèces.

d) Réponses aux notifications de la CITES:

i) *Mantella aurantiaca*

Le commerce de cette espèce est suspendu depuis une dizaine d'années. L'espèce existe dans 4 zones avec une densité de 836 à 1317/ha. Le quota de prudence attribué est de 2500 individus.

ii) *Mantella baroni*

5 sites de collecte, la densité est 605 – 900 individus/ ha; le quota est fixé à 5500 individus

iii) *Mantella bernhardii*

Quota zéro imposé depuis 2005; densité 600 à 4480 individus/ ha; quota de prudence 650 individus.

iv) *Mantella betsileo*

Espèce scindée en 2: *M. ebenau* (région nord) et *M. betsileo* (région sud ouest)

Quota de prudence 2500 individus pour chaque espèce

v) *M. expectata*

L'espèce est présente au sein du Parc National d'Isalo et dans 17 sites en dehors de l'Aire Protégée. Quota de prudence 250 individus.

vi) *M. milotympanum*

Quota zéro

vii) *M. viridis*

Quota 250

e) Participation aux réunions et ateliers nationaux et internationaux:

- 23<sup>ème</sup> session du Comité pour les Animaux (Genève)
- 57<sup>ème</sup> session du Comité Permanent (Genève)
- Quota faune 2008 (avril 2008)
- Comité de pilotage crocodile (mai 2008)
- Comité de pilotage crocodiles (juillet 2008)
- Comité de pilotage crocodile (octobre 2008)
- Comité Amphibiens (novembre 2008)
- Réunion de concertation OG, AS, Opérateurs (décembre 2008), etc.